

Le Mot du Président

Sauver l'Europe pour préserver la France

En ce début d'année 2019, la situation politique demeure très incertaine en France. Plombée par une croissance en berne, incapable de réduire les déficits publics, le gouvernement Macron peine à convaincre les Français de sa capacité à ouvrir de nouveaux horizons pour notre pays.

Crise des Gilets Jaunes oblige, l'image internationale et européenne du chef de l'Etat est largement érodée. Certes Emmanuel Macron a réussi, grâce au Grand débat national, à enrayer la dynamique d'un mouvement de contestation sociale inédit qui a pâti de certains débordements qui lui étaient extérieurs, sans parvenir jusqu'à présent à se structurer ni à hiérarchiser ses revendications ; mais le temps des désillusions viendra dans les prochaines semaines, lorsque le locataire de l'Elysée aura à traduire en propositions de réformes les attentes exprimées par nos compatriotes partout sur le territoire ...

Abusant des deniers du contribuable, il continuera aussi à parader devant des publics triés sur le volet jusqu'en début avril prochain pour tenter de renouer avec la "magie" de sa campagne présidentielle de 2016 avant d'embrayer, sans transition, sur une campagne éclair pour l'élection européenne de mai, en espérant arracher la première place du podium, gage à ses yeux d'une promesse de réélection pour un prochain quinquennat.

Il ne tient qu'à nous de démasquer cet imposteur et de faire mentir les commentateurs. Partout dans le monde, des Etats-Unis au Brésil, souffle le vent de la contestation identitaire ; en Europe, les peuples expriment leur exaspération à l'égard d'une technocratie bruxelloise qui refuse d'entendre leurs aspirations sociales et culturelles, qui s'applique méthodiquement à bouleverser les grands équilibres ethnico-culturels de notre continent et qui accélère sa mise au pas dans les rangs de la mondialisation. L'enjeu est bien aujourd'hui d'envoyer au Parlement de Strasbourg une majorité de députés neufs, rebelles au conformisme politico-institutionnel actuel, pour imposer un nouveau

- EDITORIAL - EDITORIAL - EDITORIAL - EDITORIAL - EDITORIAL - EDITORIAL - EDITORIAL - EDITORIAL -

rapport de force politique à Bruxelles, donner un coup de main à Viktor Orban, Matteo Salvini ou Sebastian Kurz et réorienter radicalement la construction européenne, avec pour objectifs vitaux l'arrêt du grand remplacement et de l'islamisation rampante qui sont actuellement à l'œuvre sur notre continent.

En France, aucune des listes de droite déclarées ne se hisse au niveau des enjeux de ce temps : du RN à DLF, en passant par LR, aucune de ces forces politiques ne met au cœur de sa campagne la première des priorités, celle de sauver notre civilisation de la fuite en avant matérialiste, de la barbarie islamiste et de la substitution inexorable des peuples européens par d'autres peuples, la plupart venant d'Afrique. Aucune de ces forces politiques n'osera le faire en réalité car aucune ne prendra le risque de s'affranchir du *politiquement correct* en ce domaine qui terrorise les esprits les mieux armés, y compris parmi les patriotes.



Le SIEL dispose de ce courage. Le SIEL est armé idéologiquement et jamais sa combativité n'a été prise en défaut. Le SIEL se flatte d'avoir parmi ses adhérents les plus actifs l'écrivain Renaud Camus, cette grande conscience européenne, inflexible et indépendante, qui mène un combat inlassable pour sauver notre civilisation. Logiquement, j'ai décidé ces dernières semaines avec Renaud Camus de placer la question européenne au centre de notre réflexion et notre action commune. Grâce à la formidable manifestation réalisée à Marseille les 5 et 6 janvier dernier par Vincent Vidal, délégué

régional du SIEL en PACA, et son équipe, que je souhaite particulièrement saluer ici, nous avons réunis un panel de personnalités considérables qui ont témoigné, chacune à sa façon, de l'urgence impérieuse de sauver l'Europe pour préserver la France. Les travaux de cette Convention européenne, disponibles en vidéos sur le site du SIEL, sont un formidable réservoir d'idées pour alimenter une campagne des européennes à laquelle le SIEL se tient prêt à concourir si nous parvenons à réunir les fonds pour y participer.

Une certitude s'impose en toute hypothèse : jamais la question existentielle n'a été aussi prégnante dans l'esprit et le cœur de nos compatriotes ; un enjeu de civilisation qui absorbe au fond toutes les autres préoccupations sociales et économiques du moment. Cet espace politique est si évident qu'il nous conduit naturellement à l'occuper activement pour agir d'ici mai prochain, par les urnes en présentant une liste si possible, par les idées et l'action politique à coup sûr. Dans cette séquence politique importante pour l'avenir de notre pays et de notre continent, j'en appelle à la mobilisation de tous, adhérent ou sympathisants du SIEL, ce que vous pouvez faire en vous tenant informés de l'actualité de notre mouvement, en participant à ses activités militantes et aussi en l'aidant financièrement par vos adhésions et vos dons.

Les adversaires de la France sont puissants et nous n'avons à leur opposer que notre force d'âme et notre volonté farouche de ne pas sortir de l'Histoire : continuons à tenir fidèlement la tranchée, ensemble, avec confiance et avec la certitude de défendre un juste combat, celui de la défense de la patrie et de notre civilisation.

Karim Ouchikh

Président du SIEL

Conseiller régional Île-de-France

Conseiller municipal de Gonesse



Le mot de Vincent Vidal



Les 5 et 6 janvier derniers, à Marseille, s'est tenue la Convention Européenne du SIEL avec Karim Ouchikh et Renaud Camus. Des intervenants de qualité, authentiques patriotes ont accompagné les différents débats et ateliers tout aussi importants et d'actualité les uns que les autres.

La qualité des interventions, des échanges, la possibilité de nous retrouver, de découvrir ou redécouvrir Marseille aussi, l'accueil du Sud offert à toutes celles et tous ceux qui se sont déplacés, ont contribué à faire de ce week-end, outre un moment de convivialité, un temps de réflexion et d'engagements face à des thèmes comme : la résistance européenne, la défense des intérêts de la France en Europe, les propositions pour changer d'Europe dans le respect des nations, les défis migratoires et de civilisation, dans cette ville portuaire, ouverte au monde depuis tant de siècles.

Les interventions de Karim Ouchikh et Renaud Camus ont ponctué ces deux journées, où chacun, je l'espère est reparti, avec un peu plus de patriotisme que d'ordinaire.

Un hommage a également été rendu aux victimes du terrorisme lâche et aveugle, aux victimes de la dictature du pouvoir en place face au mouvement des gilets jaunes et aux Marseillaises et Marseillais morts sous les gravats de l'habitat indigne.

Un essai a été marqué, dans la réussite de cet événement du SIEL Paca et du SIEL national. A présent il faut réussir la transformation, pour faire de notre continent une Europe souveraine, fière de ses identités et de ses libertés !

Merci à ma déléguée du Var, Martine Carpentier, qui a contribué largement à la réalisation logistique et opérationnelle de ce week-end.

Vincent Vidal

Délégué Régional SIEL PACA
Élu mairie de Marseille



Compte-rendu de la convention Européenne de Marseille



CONVENTION POUR UNE LIGNE CLAIRE - MARSEILLE 5 & 6 JANVIER 2019
POUR TOUTE INFORMATION CONTACTER M. VINCENT VIDAL AU 06 78 52 55 19

Ces deux jours de conférences et d'échanges, à haute teneur et de haute tenue, ont incarné ce pourquoi nombre d'entre nous ont rejoint le SIEL : un mouvement de pensée et de propositions au-dessus de la mêlée, une conception du bien commun et de l'avenir enracinée dans une sédimentation d'histoire et de culture, une volonté de vérité et de lucidité.

C'est l'émotion qui a dominé lorsque Patrick Jardin et Sébastien Jallamion ont pris la parole. « Nous sommes des héritiers » déclare Sébastien Jallamion, et le sacrifice des générations passées contre le nazisme nous oblige, mais combien serions-nous aujourd'hui à consentir à tous les risques face à la montée du totalitarisme islamique, interroge-t-il.

Lorsque Patrick Jardin évoque avec le courage et la dignité qu'on lui connaît la perte de sa fille, il laisse sans

voix. Mais il exhorte au combat et à l'union, sans laquelle aucune victoire ne sera possible.

De quoi sommes-nous les héritiers ? La question est essentielle, car pour Karim Ouchikh, la France en proie à la déculturation, à l'islamisation, aux fractures internes et à la perte de souveraineté dans tous les domaines, ne pourra retrouver ni cap ni unité sans un travail d'anamnèse : la conscience de son identité propre, fruit d'une introspection collective, est un préalable à tout travail de reconstruction.

A travers une belle exégèse de l'idée de Nation, l'Abbé Pagès associe la grandeur et la prospérité passées de la France à sa relation indissociable avec le Christ. Attention, donc, au relativisme moral et à l'affaiblissement spirituel induits par l'esprit de modernité hérité des Lumières, qui nous laisse démuni face aux avancées conquérantes de l'Islam.

Jacques Clostermann, quant à lui, souligne la contribution de l'Eglise à la fabrique des institutions étatiques tout au long de l'histoire. Par-delà sa dimension religieuse, l'Eglise incarne aussi un « art et un principe spirituel » (E. Renan).

Dans sa contribution vidéo, Christian Combaz illustre la contribution essentielle du Christianisme à l'Humanisme européen à travers les arts et l'architecture, et rappelle que l'apport du Christianisme, c'est aussi l'esprit de charité, de tolérance religieuse et sexuelle, le respect des femmes et des minorités.

Pierre Cassen incarne la figure du non-croyant, et privilégie « l'Etat chez lui » et « l'Eglise chez elle » selon l'expression hugolienne. C'est l'Islam (inutile, selon lui, de s'abriter derrière le paravent de l'islamisme) qui est venu contrarier l'équilibre de la laïcité, tandis que les élites politiques, par le simple fait d'une corruption passive ou active, nous exposent en toute conscience à l'immigration et à l'islamisation. Quant à Marine le Pen, elle se trompe, dit-il, lorsqu'elle affirme la compatibilité de l'Islam avec la République. Et ce n'est pas pour autant que le clergé médiatique lui accordera un quelconque brevet d'honorabilité.

Au-delà de leurs différences, tous les intervenants s'accordent sur la menace existentielle que le « Grand Remplacement » et son corollaire, l'islamisation grandissante, font peser sur la France et l'Europe. Le Général Piquemal évoque la menace de conflits et de la sécession possible de certaines parties du territoire lors des prochaines élections municipales. Jacques Clostermann insiste : la coexistence de l'Islam avec toute forme d'altérité ne se passe nulle part de manière pacifique. Partout, ses frontières saignent.

Constatons l'état de l'Education Nationale, nous dit Bruno Lafourcade : elle est le lieu privilégié du choc des civilisations le plus brutal. Mais aussi de la propagande la plus éhontée : l'enseignement des humanités, de l'histoire ou de la culture générale élémentaire n'y est plus assuré. La langue y est devenue « un terrain vague ». La notion d'esprit critique y est dévoyée, car ce sont maintenant les jeunes professeurs eux-mêmes qui encouragent la propagation de l'esprit de complotisme, omniprésent dans les cours de collèges et de lycées, et qui se transforme le plus souvent en « complots juifs ».

Quant aux médias et aux industries culturelles, leur inlassable travail de sape et de propagande compte parmi les principaux fossoyeurs du sentiment d'appartenance et de filiation historique, explique Gérard Boyadjian.

Alors que faire ?



Sur le plan institutionnel, le débat est ouvert et les opinions divergent.

Alain Wagner prône la généralisation du Référendum d'Initiative Populaire, outil de reconquête de la liberté de la Nation, parallèlement à l'exercice de la démocratie représentative.

Christine Tasin ne voit d'autre solution que le Frexit, car trop nombreux sont les traités européens qui nous lient à l'immigration et aux droits des minorités : d'« Eurabia » (pétrole contre immigration) et la Résolution de Strasbourg dès les années 70, à l'imposition de la prééminence du droit européen sur le droit national, jusqu'aux accords signés avec l'ISESCO

qui nous dictent la réécriture de nos programmes scolaires.

Catherine Rouvier défend l'option inverse : l'Europe n'est pas une institution étatique, « latine et verticale », elle est « une instance de concertation de pays démocratiques » où les Etats sont restés souverains grâce au « non » au référendum de 2005. Tout reste possible, le scrutin du mois de mai est vital : il faut changer les majorités, et favoriser ceux qui prônent la défense de la civilisation.

Elle rejoint en cela la conviction de Karim Ouchikh : il ne faut pas sortir de l'Union Européenne mais y « faire de la politique », c'est-à-dire renverser les rapports de force au profit des eurosceptiques - de l'Italie aux nations du Pacte de Visegrad - contre les partisans d'une intégration supranationale. Profitons de la plasticité des traités européens pour construire l'Europe sur d'autres priorités, respectueuses de l'identité profonde des peuples qui la composent.

L'égalité homme/femme, le respect de la dignité humaine, la liberté de conscience, de changer de religion, ainsi que le respect de la condition animale sont des marqueurs de civilisation intangibles qui structurent notre univers de pensée, et que nous devons imposer aux populations musulmanes présentes sur notre territoire.

Sur le chapitre de l'immigration, du Grand Remplacement et du traitement de l'Islam, le SIEL est le seul mouvement à prôner une « ligne claire » : l'arrêt de toute forme d'immigration, une mise sous tutelle de l'Islam par l'Etat, l'interdiction de construction de nouvelles mosquées, et la mise en place d'un programme de remigration appliqué à ceux qui refuseraient les fondamentaux non-négociables de notre civilisation.

Notre défi commun est de porter cette parole. Soyons convaincus de la force du SIEL. Le nombre n'est pas tout, il y a aussi la force des idées : considérons l'expression de « Grand Remplacement » créée par Renaud Camus. Décrite et raillée il y a peu, elle fait maintenant le tour de la France et du monde. A Marseille, les 5 et 6 janvier, nous étions en réalité à l'avant-garde.

Victor David



TRIBUNE LIBRE

Quelles Priorités pour l'Europe ?

Du 23 au 26 mai 2019 les 27 pays de l'U.E éliront à la proportionnelle leurs représentants au Parlement européen.

Ils seront 705 dont 79 pour la France au lieu de 751 suite au Brexit.

Les têtes de liste défendront comme hier : « une autre Europe », « l'Europe des travailleurs », « les Etats-Unis d'Europe » ou aujourd'hui une « Europe des solutions » selon l'expression de Mme. Nathalie Loiseau, Ministre en charge des Affaires Européennes, avec cinquante échecs passés.

Au-delà de ces slogans, cette élection doit être plus sérieusement l'occasion d'opposer les souverainistes, c'est-à-dire les partisans d'une Europe des Nations, aux fédéralistes c'est-à-dire les adeptes d'une Europe plus ouverte et moins intégrée.

Sous cet angle, ce débat doit conduire à l'essentiel : rappeler la volonté des pères fondateurs, pointer les dérives et répondre aux défis de demain si on veut préserver l'identité européenne.

S'agissant de la volonté des pères fondateurs à l'occasion du Traité de Rome de 1957 il s'agissait notamment :

- d'établir une union plus étroite entre les peuples européens,
- d'assurer le progrès économique et social,
- d'améliorer le niveau de vie et d'emplois de leurs peuples,
- de mettre en place une Politique Agricole Commune (P.A.C.) eu égard aux pénuries de l'après-guerre,
- et de sauvegarder la paix.

Ces résolutions s'appuyaient sur un héritage commun : linguistique avec l'héritage gréco – latin, religieux avec la christianisation de l'Europe, philosophique et culturel, sans oublier les épreuves et les conflits dynastiques puis idéologiques du XX^{ème} siècle sur son territoire.

L'Acte Unique en 1986 marque l'achèvement de cette ambition et l'ouverture d'une nouvelle ère qui conduit progressivement à la dilution des peuples européens au profit de la gouvernance d'une super- technocratie renforcée par une dynamique mondialiste.



Sur le deuxième point, les dérives européennes vont du Traité de Maastricht de 1992 au Traité de Lisbonne de 2007, voire au Pacte de Stabilité de 2012 en passant par les Traités d'Amsterdam (1997) et de Nice (2001).

C'est ainsi que les politiques de coopération s'effacent au profit d'une politique européenne qui « déshabille » la souveraineté des Etats au profit de l'U.E avec pour exemples :

- sur le plan monétaire : la B.C.E, par le contrôle de la politique monétaire et notamment de l'inflation,
- juridique : avec la possibilité de sanction en cas de non-respect des droits fondamentaux, de contrôle de l'immigration, de l'asile et des visas,
- économique : par le biais de la surveillance des budgets nationaux et les sanctions via la procédure pour déficit excessif,
- politique en privilégiant au Conseil européen le vote à la majorité qualifiée avec pondération des voix selon la taille des Etats, sur le vote à l'unanimité à l'exception des questions constitutionnelles. C'est la domination d'une Europe bureaucratique !

Sur le troisième point l'important n'est plus de savoir s'il faut plus ou moins d'harmonisation fiscale, une Europe de la Défense, une Europe sociale, le type de contribution à la P.A.C, ou la révision des Traités précités, mais il est d'assurer sa pérennité et son identité pour assurer sa souveraineté.

Celle-ci passe en priorité par un vaste programme de politique de natalité à l'échelon européen. En effet plus aucun pays d'Europe n'atteint le taux de renouvellement des générations depuis 2015. Le solde naturel est désormais négatif. Les raisons sont connues : baisse du nombre de mariages, recul de l'âge de la première maternité, limitation du nombre d'enfants sauf pour les femmes immigrées, études, avortements *mais surtout une politique familiale très défavorable...aux familles.*

Face à ce constat il appartient d'appeler à faire du redressement de la natalité une grande cause européenne.

En effet, l'un des éléments fondamental de l'affirmation de l'Europe dans le monde a été sa croissance démographique à travers les siècles pour atteindre 400 millions d'habitants au début du 20^{ème} siècle, soit le quart de la population mondiale. Aujourd'hui, avec 700 millions d'habitants, l'Europe ne représente qu'à peine plus de 10% de la population mondiale...

Le deuxième point vise la question migratoire et le poids de l'islam, son corollaire. Depuis les années 2000, l'incapacité de l'Europe à maîtriser ses flux migratoires entraînent communautarisation, ghettoïsation de certains territoires (Molenbeek en Belgique, Leicester en Angleterre, Majlnerparken et Copenhague au Danemark, Berlin...) voire à une partition possible de la France (Seine-St-Denis et les quartiers Nord de Marseille) pour reprendre les mots de François Hollande.

Cette situation conduit à une révision URGENTE des procédures de Dublin pour les demandeurs d'asile et à une reconnaissance des racines judéo-chrétienne de l'Europe pour affirmer notre identité face à un Islam souvent menaçant (Poitiers, Lépante, les sièges de Vienne) mais toujours vaincu...

Enfin, face à l'explosion démographique africaine soit 20% de la population mondiale, et à l'importance de la communauté musulmane dans l'U.E (près de 16 millions et plus du double avec la Russie), il est crucial

La Direction Nationale du SIEL a le plaisir d'annoncer aux lecteurs de la Lettre mensuelle la nomination par le Président Karim Ouchikh de Eric Fouace et de Patrick Gamache en qualité respective de Secrétaire Général et de Trésorier du SIEL. Nous leur souhaitons beaucoup de succès dans l'accomplissement de leur mission, sans manquer de remercier ceux auxquels ils succèdent, Alexandre Delpont et Romain Barbot pour le dévouement dont ils ont fait preuve tout au long de leur mandat passé.

de doter l'Europe d'une « ligne claire » pour limiter l'accueil d'étrangers, favoriser la « remigration » des clandestins et des doubles-nationaux qui refusent de s'assimiler aux règles du pays d'accueil, voire prennent les armes à son encontre.

Face à cette crise il faut proposer un Pacte européen sur la question migratoire.

Cela passe non seulement par le renforcement des contrôles aux frontières Schengen, en dotant Frontex (agence de garde-côtes et garde-frontières) de véritables moyens budgétaires et par des renforts immédiats en effectif, mais aussi au plan national par un contrôle plus ferme des frontières, la révision du Code la Nationalité et une politique sociale plus restrictive.

Si selon Bismarck « la politique est l'art du possible », ces mesures simples et de bon sens peuvent réarmer l'Europe face aux menaces migratoires, américaines et asiatiques.

Cela passera aussi par le refus d'une Europe fédérale, du primat de nos lois et des Parlements nationaux, d'une Cour Européenne des Droits de l'Homme non créatrice de Droit, la reconnaissance des peuples européens conformément à l'esprit des Pères fondateurs, rappelée par un arrêt de la Cour de Karlsruhe le 30 juin 2009 sur le refus de la Turquie, et d'un réel partenariat avec la Russie pour contrebalancer nos rapports avec les U.S.A.

Eric Fouace
Secrétaire Général du SIEL



J'adhère au SIEL ! Adhésion lycéen, étudiant et chômeur : 15€ Adhésion simple : 36€ (effort réel 12€)
 Adhésion active : 60€ (effort réel 20€) Adhésion bienfaiteurs : 100€ à 500€ (déduire 66%)

M. Mme. Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Commune _____

Téléphone _____ Courriel _____

Date de naissance _____ Profession _____ Je souhaite être contacté par le SIEL

Chèque à l'ordre de : Martine PINCEMIN, mandataire financier du SIEL
À envoyer à l'adresse : SIEL, 3 rue de l'Arrivée, BP 205, 75749 Paris 15



Ou par CB sur notre site : www.siel-souverainete.fr/adhesion

Date et signature (adhésion d'1 an à compter de la date de signature)

Les dons ou cotisations à un parti politique peuvent vous permettre de bénéficier d'une réduction d'impôt pour 66% du montant plafonné à 7500€ par personne physique et par an dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Conformément à l'art. 11-4 de la loi n°88-227 du 11 mars 1988, modifié par la loi n°2013-907 du 11 octobre 2013 art. 15, les dons consentis et les cotisations versées en qualité d'adhérent d'un ou de plusieurs partis politiques par une personne physique dont l'identité est connue ou qui sont destinés à financer des partis ou groupements politiques ne peuvent contribuer au financement des partis ou groupements politiques, ni en consentant des dons, sous quelque forme que ce soit, à leurs associations de financement ou à leurs mandataires financiers, ni en leur fournissant des biens, services ou autres avantages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués. Conformément à l'art. 11-5 de la loi n°88-227 du 11 mars 1988, les personnes qui ont versé un don ou consenti un prêt à un ou plusieurs partis ou groupements politiques en violation des articles 11-3-1 et 11-4 sont punies de trois ans d'emprisonnement et de 45.000 € d'amende. Déclaration à la Préfecture le 2 février 2016 du mandataire financier personne physique du SIEL, Mme Martine Pincemin.